



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CONCOURS DE PHOTO DE LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER 2017

Organisé par la Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge et la Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier

DESCRIPTION DU CONCOURS

La Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge et la Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier lancent pour une deuxième édition le Concours de photo de la rivière Jacques-Cartier. Cette année, le thème proposé est *Plein air sur la rivière Jacques-Cartier*. Tout au long de l'été, soit du 24 juin au 1^{er} septembre, nous vous invitons à soumettre une à trois photographies de la rivière capturées sur l'ensemble du territoire où elle coule, à partir de l'embouchure du "Lac Petit Pré" dans la réserve faunique des Laurentides jusqu'au fleuve.

Un jury composé d'artistes multidisciplinaires et encadré par un photographe professionnel déterminera les gagnants. Ceux-ci seront dévoilés le 16 septembre 2017 lors de la dernière fin de semaine de la saison de la Maison Déry. Des prix offerts par la CLHPR, par la CBJC et par des partenaires seront également remis aux gagnants.

1^{er} prix

- Impression et exposition de sa photographie au Moulin Marcoux à l'automne 2017
- Descente autonome de la rivière Jacques-Cartier dans un mini-raft pour 5 personnes incluant les droits d'accès quotidien dans le parc national de la J-C
- Une paire de billet de spectacle au Moulin Marcoux

Coup de cœur du Public

- Impression et exposition de sa photographie au Moulin Marcoux à l'automne 2017
- Carte cadeau de 35\$ du Moulin Marcoux

ADMISSIBILITÉ ET PARTICIPATION

Les photos admissibles doivent avoir été réalisées entre le 24 juin et le 1^{er} septembre 2017. Lors de l'inscription au concours, le dépôt du formulaire d'inscription dûment complété fera foi du consentement du candidat aux règles du présent concours.

MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Un jury formé d'artistes multidisciplinaires seront encadrés par un photographe professionnel pour décerner les prix. La mission du concours est de reconnaître les meilleures réalisations photographiques tant au niveau technique que créatif. Les critères d'évaluation sont les mêmes pour chacun des volets :

- 1) **Créativité tout en pertinence avec le thème proposé** / Innovation, originalité, audace.
- 2) **Qualité de l'exécution** / Composition picturale, harmonie, sensibilité, justesse des choix.

Initiales des parties _____

RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT

-En inscrivant une image, le responsable de la candidature convient que les décisions du jury sont finales et sans appel.

-Le participant déclare et garantit être l'auteur de la photo postée pour le concours et par conséquent titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public de la photo, et avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiées sur la ou les photo(s) présentée(s) ou des personnes propriétaires des biens représentés, de telle sorte que la responsabilité des sociétés organisatrices ne puisse pas être engagée du fait de l'utilisation de ladite photo dans le cadre du présent concours.

-Chaque participant, en tant qu'auteur et titulaire des droits de la photo soumise, consent, comme condition de validité de sa participation au concours, à ce que la photo soit consultable sur la galerie virtuelle de photos dédiées au concours et s'engage à signer une autorisation de publication et d'utilisation de sa photo dans le cadre et pour les besoins du présent concours.

-Les participants autorisent le Moulin Marcoux à utiliser le matériel fourni pour toute publication liée aux résultats du concours dans leurs outils promotionnels.

ENGAGEMENT DE LA CLHPR

Advenant le cas qu'une photographie soit utilisée à des fins promotionnelles, autre que dans le cadre du concours de photographie de la rivière Jacques-Cartier, une entente sera prise au préalable avec l'auteur.

FAIRE PARVENIR LE PRÉSENT FORMULAIRE COMPLÉTÉ ET SIGNÉ AVEC LA PHOTOGRAPHIE PAR COURRIEL OU PAR LA POSTE (SUR CD) À L'ADRESSE SUIVANTE :

moulinmarcoux@derytele.com

Moulin Marcoux, 1 Boulevard Notre-Dame, Pont-Rouge, Québec G3H 3K4

Le format de la photo doit être en JPEG. (Minimum de 300 dpi)

Prénom et nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Titre de la photographie : _____

Date de la prise de photo : _____

Signature : _____

Date : _____